



Charte d'accueil en formation des personnes en situation de handicap

Samprayoga s'inscrit dans une démarche de progrès visant à développer un droit à la formation toujours plus inclusif.

Pour cela, nous nous engageons à :

- **identifier les adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles nécessaires** à la prise en compte de chaque handicap ;
- **mesurer leur faisabilité** ;
- **les mettre en œuvre dans la mesure du possible** ;
- **chercher les moyens d'aller plus loin au fil du temps.**

Concrètement

Si vous êtes en situation de handicap, contactez notre **référente handicap**, Hélène Airey : par téléphone au 06 88 63 40 10 ou par e-mail à l'adresse contact@samprayoga.fr (mentionnez « handicap » dans l'objet du mail).

Hélène Airey dialoguera avec vous afin de rechercher les meilleures solutions en fonction de vos besoins particuliers.

Puis, si vous entrez en formation, les formatrices se mobiliseront pour vous accompagner au mieux (locaux, modalités pédagogiques et animation) et faire en sorte que votre intégration dans le groupe soit optimale.

La référente handicap restera à vos côtés et sera à même de conseiller les formatrices.

Exemples d'adaptations possibles aujourd'hui à Samprayoga

Même si nous n'avons pas encore eu de demandes dans le cadre de Samprayoga, nous avons réfléchi au sujet, en nous appuyant notamment sur nos années d'expérience en tant que formatrices.

Personnes à mobilité réduite (PMR) :

- l'association est actuellement en quête, pour la session 2026-2027, d'un lieu de formation accessible aux PMR, la salle actuelle ne l'étant pas ;
- pour 2025-2026, si une personne à mobilité réduite souhaitait s'inscrire, nous pourrions lui proposer de participer à la formation en visio.

Handicap visuel : tous les supports de formation peuvent être fournis au format numérique souhaité, l'usage de l'ordinateur peut être autorisé pendant les séances, les instructions verbales pour le yoga postural peuvent être adaptées (ou la personne peut être dispensée de ces pratiques) et un accompagnement personnalisé peut être mis en place si nécessaire.

Handicap auditif : l'expérience nous a appris que pratiquer yoga nidra en lisant sur les lèvres est très fatigant. Cependant, nous sommes prêts à échanger avec toute personne souhaitant se former afin d'identifier d'éventuelles adaptations.

Dyslexie ou dysorthographe : ces troubles ne posent guère de problème pour se former au yoga nidra. Il est néanmoins souhaitable de les signaler pour que les formatrices accordent un temps supplémentaire quand c'est possible et fassent preuve de bienveillance en cas d'orthographe déficiente dans les travaux rendus.

Autres handicaps et troubles : dialoguer avec les personnes concernées contribuera à notre montée en compétences dans le domaine de l'inclusion !

Réseau d'information

Afin de répondre aux demandes, nous nous appuyons sur les ressources mises à disposition par les organismes qualifiés :

- **AGEFIPH** (Association de gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)
<https://www.agefiph.fr/acteur-de-la-formation>
- **Mon parcours handicap** (site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants)
<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/>

Référente handicap Samprayoga

Hélène Airey

06 88 63 40 10

contact@samprayoga.fr